



GERER - PROGRAMME DE FORMATION

FACTURATION ÉLECTRONIQUE : A QUOI S'ATTENDRE ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Matérialiser ce qu'est une facture électronique,
- Connaître les 3 obligations concernant la facture électronique,
- Connaître le nouveau calendrier de la réforme,
- Appréhender les principaux services proposés par les plateformes de dématérialisation et le portail public.

CONTENU DE LA FORMATION

- Quelle est la différence entre une facture électronique et une facture PDF ?
- Quelles sont les 3 obligations liées à la facturation électronique ?
- Par quelles obligations êtes-vous concerné ?
- Quel est le calendrier de la réforme ?
- Comment sera adressée une facture électronique à votre client ?
- Qu'est-ce que le e-invoicing et le e-reporting ?
- Quels rôles joueront le portail public et les autres plateformes ?

Moyens pédagogiques

Alternance de didactique et de participatif

Évaluation

Quizz avant et après la formation.

L'évaluation est réalisée à chaque séquence à travers des exemples pratiques.

Suivi

Feuilles d'émargement – Attestation de fin de formation individuelle
Questionnaire stagiaire

Accessibilité

Vous êtes en situation particulière ? Contactez le service formation pour répondre à vos besoins spécifiques lié à votre handicap.

Intervenante : Michèle Dahan

Durée, date et horaires :

26.02.2024 de 14h à 17h
3 heures

Modalités :

- A distance
- Nombre de participants mini : 5
- Nombre de participants maxi : 20

Tarif adhérent et non adhérent :

80 € HT – 96 € TTC

Public concerné :

- Dirigeant d'entreprises adhérentes au CGA MP, leur associé, leur conjoint, leurs salariés
- Dirigeant d'entreprises non adhérentes au CGA MP, leurs salariés

Prérequis :

Aucun

Inscriptions :

- 7 jours max avant le début de la formation

Contact :

Sophie Douhet :
s.douhet@cgamp.asso.fr
Tél. : 05 62 16 73 54
Mob. : 06 12 25 12 78

**CENTRE DE GESTION
AGRÉÉ MIDI-PYRÉNÉES**

13, avenue Jean Gonord
31 500 Toulouse

www.cgamp.asso.fr

N° identification CGA 1 01 310
SIRET 309 172 997 00046

Association déclarée loi du 1^{er} juillet 1901
Haute-Garonne N°9048 JO du 06/07/75
Décision d'agrément du 28/09/76.